

COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 27 mai 2022

Membre présent en Visio : G. Arranz, J. Simonnot, A. Chapart, L. Chapart, J.L. Goyot, M.J. Pimpim, H. Toggwiler, A. Legris, S. Lecompte

Pouvoir(s) adressé(s) au Club :

Membre(s) excusé(s): M. Nys

Membre(s) invitée(s) : N. Mielle

Début de séance : 19H35

À l'ordre du jour :

1* Validation du précédent CA par visioconférence :

2* Échéance 2024 - réfléchissons à l'avenir du club :

3* Festivités de la ville de Semur-en-Auxois :

4* Demande de subvention du CLUB 2022 :

5* Investissements humains dans les différentes actions et délégations :

6* Développement du para tir à l'arc au sein de notre fédération et Assemblée Générale du CDH21 le 09/05/2022 à Dijon :

7* Développement des travaux de la salle :

8* Prise en charge des déplacements du club pour tous les archers compétiteurs :

9* Objectifs sportifs (Sous quelles formes).

10* Animations de l'été (dates jointes) :

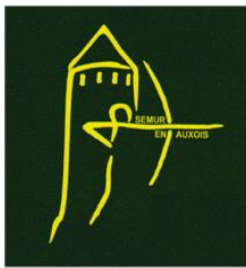
11* Suivi des affaires en cours :

12* Question diverses ? :

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois**

N° SIRET 494826290 00020

Courriel: cie.archers.auxois@gmail.com **Web :** <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>
Facebook : <https://www.facebook.com/archers.delauxois>



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

À l'ordre du jour :

1* Validation du précédent CA par visioconférence :

- Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 04 Mars 2022 n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif est validé, et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

Le compte-rendu de ce conseil a été rédigé par Jonathan SIMONNOT, assisté de Nicole MIELLE.

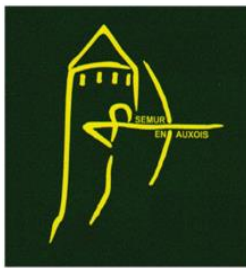
2* Échéance 2024 - réfléchissons à l'avenir du club :

Dans 21 mois, à l'occasion de l'Assemblée Générale de 2024 pour la réélection du bureau, le club recherchera un nouveau président(e) et un nouveau trésorier(e).

Afin de pérenniser la vie de notre club, il est bien de rappeler à tous nos adhérents et adhérentes l'importance de s'investir, même quelques heures.

Permettre également aux personnes du bureau, d'ici cette échéance, d'avoir le temps d'informer ou de former des personnes désireuses de connaître les principaux rouages de son fonctionnement.

- Projet de mise en place des commissions.
- Participation active des archers et des proches dans la vie du club



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

3* Festivités de la ville de Semur :

- Fêtes Médiévales.

Encore merci aux bénévoles pour ces journées qui furent une belle réussite ! Plus de 700 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir le tir à l'arc !

- Fêtes de la bague.

La salle de tir est rangée et n'est pas disponible jusqu'au 5 juin, le tir extérieur est possible.

4* Demande de subvention du CLUB 2022 :

- Dossier FDVA.

Dossier accepté mais pas en totalité.

- Dossier CCTA.

Dossier de demande effectué, en attente de réponse.

- Dossier ANS de la FFTA.

Dossier de demande effectué, en attente de réponse.

Achat du matériel subventionné (voir les devis joints).

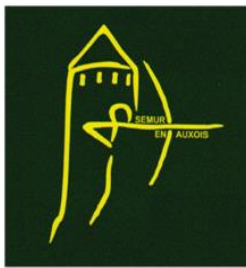
- * stabilisateurs pour les arcs club.

Achat validé par le CA.

- * cibles

Achat validé par le CA.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 27 mai 2022



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- * sièges pour la section para tir à l'arc.

Achat validé par le CA.

Achat du matériel non subventionné (voir le document joint).

- * abri extérieur mobile pour compétition.

Achat validé par le CA.

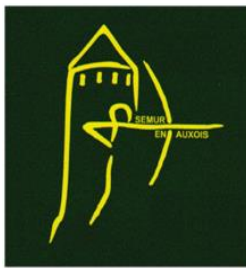
5* Investissement humains dans les différentes actions et délégations :

- Rappel des différentes commissions et de leurs actions :
 - * Commission sportive valide et para tir à l'arc.
 - * Commission petit et gros matériel.
 - * Commission structurations et labels.
 - * Commission jeunes (commission sportive).
 - * Commission arbitre (commission sportive).
 - * Commission pour l'organisation d'événements et de vie au sein du club (sorties amicales, barbecue, etc....)
 - * Communication, sponsoring, mécénat et images et....

Un courrier sera prochainement envoyé à tous les adhérent(e)s afin de solliciter ceux ou celles qui seraient intéressées à rejoindre les commissions et leur permettre de s'investir dans le club (les commissions seront ouvertes aux membres du club ainsi qu'aux parents des enfants inscrits).

Les délégations seront mises en place dès l'année prochaine.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 27 mai 2022



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

6* Développement du para tir a l'arc au sein de notre fédération et Assemblée Générale du CDH21 le 09/05/2022 à Dijon :

- compte rendu.

La FFTA récupère la section Handisport de tir à l'arc et se renomme désormais "**Para-tir à l'arc**", pour l'instant pas de changement jusqu'en septembre, pour la nouvelle saison des catégories seront rajoutées pour les licences des archers de Para tir à l'arc.

7* Développement des travaux de la salle :

- Évolution des travaux.

Actuellement les travaux sont bloqués par manque de matériaux, mais seront livrés très prochainement. Projet de changement de la porte au font de la salle.

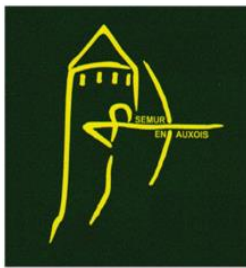
- Fin des travaux envisagés et réaménagement de la salle.

Le réaménagement de la salle est prévu pour fin juin, une aide aux membres du club et aux parents sera demandée.

- Inauguration de la salle.

Un rendez-vous est prévu le 15 juin avec Patrick Creusot (élu, délégué aux sports de la ville de Semur-en-Auxois), Grégoire Arranz, Président et Hervé Toggwiler, Vice Président, pour élaborer les différentes modalités de l'inauguration.

La date du 24 septembre est retenue pour le moment. La médaille de Jeunesse et Sport sera remise à Hervé Toggwiler à cette occasion ainsi que la remise de label handisport remis par le president du CDOS.



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

8* Prise en charge des déplacements du club pour tous les archers compétiteurs :

- Sous quelles formes ?
- Pour quelles durées ?
- Pour l'équipe DRE ?
- Pour les Cphnt nationaux ?
- Pour les Cphnt départementaux et régionaux ?
- Pour les compétitions dominicales

Le CA a décidé pour la fin de l'année et la prochaine saison (2023) que le club prendrait en charge le transport des compétiteurs (location du véhicule, essence et péage) pour les Cphnt de DRE et Nationaux, 40 euros seront rajoutés aux frais d'hébergement pour les Cphnt Nationaux. Ces décisions sont applicables pour la fin de la saison extérieure et pour la saison sportive 2023 à l'issue nous ferons un bilan financier avant le report pour l'année suivante.

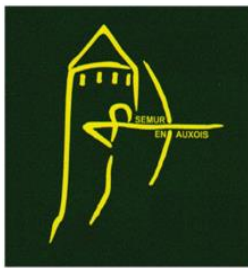
Il n'y aura pas d'aide de transport pour les Cphnt départementaux et régionaux étant donné que le club prend déjà en charge les inscriptions.

Rien n'est prévu pour les compétitions dominicales mais il est toujours possible de louer le bus de l'OMS et de répartir les frais entre les passagers du bus.

9* Objectifs sportif (Sous quelles formes).

- * Pour le groupe "jeunes" :

L'accord avec les jeunes archers et archères du club pour les compétitions (3 au minimum) sera repoussé à la saison en salle, l'année prochaine faute d'encadrant pour les déplacements en compétition de cet été.



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

10* Animations de l'été (dates jointes) :

- CDSA (animations été, courrier de demande joint).

Des bénévoles seront sollicités pour l'encadrement.

- Olympiades 17 et 18 septembre, journées du patrimoine courrier de demande joint).

Un appel aux bénévoles sera lancé. Il nous faudrait un groupe de volontaires pour aller représenter notre club au Muséoparc de Venarey. En même temps se fêteront les 50 ans de l'OMS et la journée porte ouverte du club.

- Animation du 14 juillet.

Le club aura besoin de quelques bénévoles ce jour-là.

- inscription au calendrier pour les compétitions en salle.

L'inscription de la compétition le 29 et 30 octobre a été faite au niveau national, la compétition pour le Para tir à l'arc sera rajoutée.

11* Suivi des affaires en cours :

- Mise en place du déplacement de l'abri extérieur **urgent** :

La date est encore à fixer et une demande d'aide par mail sera envoyée à tous pour son déplacement (au moins 10 personnes, sous la direction et les conseils d'Alain Chapart).

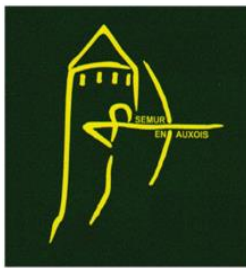
- Remise en état de la ciblerie extérieure.

Les responsables matériels vont s'en occuper prochainement.

- Projet de la fabrication de l'abri extérieur :

Rendez-vous pris avec des entreprises spécialisées pour la construction du nouvel abri extérieur afin d'en assurer les garanties sur le plan juridique.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 27 mai 2022



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- Recherche de l'étendard de la première compagnie de tir à l'arc de Semur-en-Auxois : les renseignements obtenus par Jean-Louis Goyot seront bientôt communiqués afin d'élaborer l'étendard du club.

- Date envisagée de la prochaine réunion du CA et réunion de la commission sportive pour préparer la future saison :

Vendredi 1 Juillet à 18H30

12* Question diverses ? :

- La participation du club de Semur-en-Auxois lors du bouquet provincial en 2023 qui aura lieu à Mâcon.

Cette année le bouquet provincial sera organisé en Bourgogne par le club de Mâcon, le club de Semur-en-Auxois sera présent à cet évènement.

Prochaines réunions :

- **Conseil d'Administration : Vendredi 1 Juillet à 18H30**

Fin de séance : 21H15